

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE
LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016**

TUNIS, le 2 mai 2017

Monsieur le Président du conseil
d'administration de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

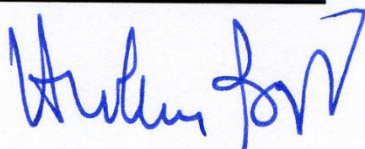
**OBJET: RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016.**

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

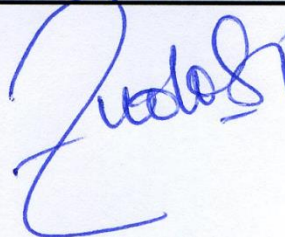
En exécution de notre mission de commissariat aux comptes de la **SOCIETE NOUVELLE
MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » SA**, nous avons
l'honneur de vous faire parvenir ci-après nos rapports général et spécial au titre de l'exercice
clos au 31 décembre 2016.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de notre haute considération.

Hichem BESBES



Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie



SOMMAIRE

I. Rapport général

II.Rapport spécial

III.Etats financiers

RAPPORT GENERAL



Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 – 39 Rue 8301 – Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 909 255
E-mail : h.besbes@planet.tn



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Société d'expertise Comptable
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fbz@kpmg.com

TUNIS, le 2 mai 2017

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan de 245 027 683 DT et un résultat bénéficiaire de 1 916 435 DT et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers de la société SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

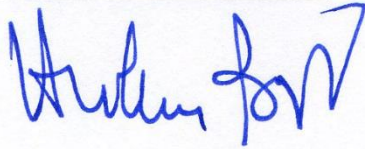
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- Nous n'avons pas également d'observations à formuler sur l'application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

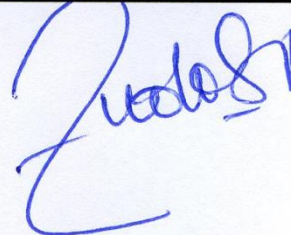
- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES



Kalthoum BOUGUERRA

FMBZ-KPMG Tunisie



RAPPORT SPECIAL

TUNIS, le 2 mai 2017

Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville de
Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES
ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2016

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS***

-Au cours de l'exercice 2016, la « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de

96 068 381 DT et de 1 103 985 DT. Au 31 décembre 2016, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 32 681 085 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 6% et une remise hors facture de 5% sur le total des achats de marchandises. Exceptionnellement pour l'année 2016 et à fin juin une remise exceptionnelle au taux de 2% a été appliquée sur le total des achats du premier trimestre.

-Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2016 et facturés par MONOGROS sont de 1 989 816 DT en hors taxes récupérables.

-La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 44 896 DT HT.

-La « S.N.M.V.T » a facturé en 2016 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT.

-La « S.N.M.V.T » a constaté en tant que produit à recevoir sa quote-part dans les dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Monogros du 30 juin 2016, pour un montant de 2 270 790 DT.

- ***La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 43,008% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 24,85% par sa filiale MONOGROS et 2,55% par sa filiale MMT***

-La « S.N.M.V.T » est locataire de treize locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Tunis Charles de Gaulle, Sfax Mahari, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdia et Bardo Hnaya) moyennant un loyer annuel de 3 826 953 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

-La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 19 547 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

-La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin d'Al Manar pour un total de 358 149 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

-La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Sousse Sud pour un total de 219 466 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

-La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Sousse Bab El Gharbi pour un total de 1 510 264 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

-La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Mokhtar Attiya pour un total de 1 428 231 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

-La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Bizerte Printemps pour un total de 896 102 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

-Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

-La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital en numéraire de la SIM décidée par son Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Février 2016, à hauteur de 2 196 530 DT.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 7,06 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,34% par sa filiale MONOGROS***

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel de 139 689 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

-La « S.N.M.V.T » a constaté sa quote-part des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la COPIT, soit pour 340 618 DT,

-En 2016, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a cédé une part de sa participation dans le capital de COPIT a concurrence de 352 089 actions et pour une valeur de 3 104 950 DT.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »***

-La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 818 901 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

-La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », de son siège pour un loyer annuel est de 162 619 DT HT.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 19 547 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

- Au cours de l'année 2016, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 41 215 560 DT. Au 31 décembre 2016, le fournisseur MMT accuse un solde débiteur de 2 484 706 DT.

-La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 18 616 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »***

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la société « TSS » , de sept locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) moyennant un loyer annuel de 530 838 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL***

Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2016, provisionné à hauteur de 254 045 dinars.

Depuis 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision de la totalité de sa participation de 250 100 DT.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 50 % du capital de la société « UNITED DECS »***

Depuis 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

Le solde client « DECS » chez la SNMVT est débiteur de 24 561,875 DT au 31 décembre 2016.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 7,7 % du capital de la société « UNITED MANAGMENT »***

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars, provisionné totalement depuis 2015.

Le solde chez la SNMVT de la société « UNITED RETAIL », société liée à la société "UNITED MANAGMENT", est débiteur de 554 534,115 DT au 31 décembre 2016.

Ladite créance à l'égard de cette société installée également en Libye, a été provisionnée à hauteur de 277 267 DT au 31 décembre 2016.

- ***Obtention d'un emprunt bancaire***

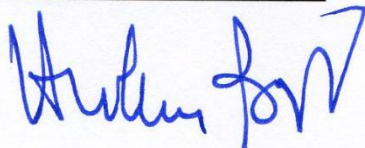
La société a contracté un emprunt bancaire à moyen terme sur 7 ans auprès de la Banque de Tunisie, d'un montant de 15 millions de dinars.

- ***Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants***

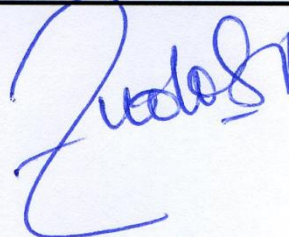
Au titre de l'exercice 2016, la rémunération brute du Directeur Général s'élève à 316 999 DT. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Hichem BESBES



Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie



**ETATS FINANCIERS ARRÊTES
AU 31/12/2016**

I N D E X

	PAGES
BILAN	15-16
ETAT DE RESULTAT	17
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	18
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	19-40

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
		2 016	2 015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	4 120 196	3 843 930
Amortissements		(3 200 192)	(3 035 799)
Immobilisations corporelles	4	141 188 411	121 337 492
Amortissements		(73 710 454)	(62 726 730)
Immobilisations financières	5	71 611 995	80 312 884
Provisions		(1 411 056)	(726 803)
Total des actifs immobilisés		138 598 900	139 004 974
Autres actifs non courants	6	5 045 511	5 672 911
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		143 644 411	144 677 885
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Valeurs d'exploitation	7	72 164 529	58 040 066
Provisions		(1 775 463)	(2 032 682)
Clients	8	6 991 160	7 201 875
Provisions		(1 778 036)	(1 492 661)
Autres actifs courants	9	14 333 795	19 040 723
Provisions		(381 371)	(242 737)
Placements et autres actifs financiers	10	410 616	272 047
Liquidités et équivalents de liquidité	11	11 418 042	8 984 951
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		101 383 272	89 771 582
TOTAL DES ACTIFS		245 027 683	234 449 467

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 016	2 015
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		39 938 746	39 938 746
Autres capitaux propres		14 307 881	18 900 840
Résultats reportés		1 472 470	132 009
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		55 719 097	58 971 595
Résultat de l'exercice		1 916 435	4 735 251
Résultat de l'exercice		1 916 435	4 735 251
Total des capitaux propres avant affectation	12	57 635 532	63 706 846
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	34 432 387	30 006 626
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		34 432 387	30 006 626
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	97 359 008	80 859 170
Autres passifs courants	15	29 008 767	22 211 201
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	26 591 989	37 665 624
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		152 959 764	140 735 995
TOTAL DES PASSIFS		187 392 151	170 742 621
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS		245 027 683	234 449 467

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 016	2 015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	532 840 185	531 406 375
Autres revenus d'exploitation	18	10 569 958	9 881 481
		543 410 143	541 287 856
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats des marchandises consommés	19	(437 191 217)	(436 011 567)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(16 362 736)	(16 845 475)
Charges de personnel	21	(45 755 838)	(39 795 817)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(14 110 999)	(11 633 463)
Autres charges d'exploitation	23	(30 827 009)	(30 469 656)
		(544 247 799)	(534 755 978)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		(837 656)	6 531 878
Charges financières	24	(4 131 005)	(4 085 890)
Produits financiers	25	7 909 047	3 538 868
Autres gains ordinaires	26	385 862	205 013
Autres pertes ordinaires	27	(83 525)	(185 566)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
AVANT IMPOTS			
		3 242 723	6 004 303
Impôts sur les bénéfices	30	(1 134 677)	(1 269 052)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
APRES IMPOTS			
		2 108 046	4 735 251
Autres pertes extraordinaires		(191 611)	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		1 916 435	4 735 251

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 016	2 015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	561 896 697	557 033 039
Encaissements reçus des autres débiteurs	4 913	9 054
Encaissements reçus des assurances sur stocks	(539 125 244)	(550 683 016)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(4 066 048)	(4 068 444)
Intérêts payés	36 858	62 817
Impôts sur les bénéfices payés ou restitués	-	(147 475)
Autres flux liés à l'exploitation	20 654	22 411
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	18 767 830	2 228 386
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21 038 124)	(13 573 979)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob financières	(4 085 030)	(2 089 500)
Encais. provenant de la cession d'immob financières	23 045 700	-
Encaissement des dividendes	340 618	7 928 735
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(1 736 836)	(7 734 744)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(7 989 072)	(53 520)
Encaissement provenant des emprunts	15 000 000	-
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations	-	2 782 247
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	(11 235 784)	(12 796 069)
Encaissement suite rachat/achat billets de trésorerie	11 000 000	(9 500 000)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	6 775 144	(19 567 342)
VARIATION DE TRESORERIE	23 806 138	(25 073 700)
Trésorerie au début de l'exercice	(16 820 396)	8 253 304
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 6 985 742	(16 820 396)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, et ce suite aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux deux augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015 qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outillages d'exploitation	100%
Petits matériels d'exploitation	3 ans
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré- exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. Immobilisations incorporelles	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Logiciels informatiques	534 000	257 734
Fonds de commerce	3 586 196	3 586 196
	4 120 196	3 843 930

4. Immobilisations corporelles	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Terrain	3 794 059	3 794 059
Constructions	7 848 405	7 848 405
Agencements des constructions	4 931 319	2 470 621
Installations et matériel d'exploitation	78 286 725	65 948 141
Petit matériel d'exploitation	1 507 104	183 681
Matériel de transport	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	38 233 133	30 207 011
Equipements de bureau	666 458	592 276
Matériel informatique	2 617 253	2 576 109
Immobilisations en cours	2 961 309	7 328 992
Avances sur immobilisations en cours	307 847	353 398
	141 188 411	121 337 492

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES								
DESIGNATION	Valeur au 1/1/2016	Acquisition 2016	Régularisation 2016	Valeur au 31/12/2016	Amortissement cumulé 1/1/16	Dotation de 2016	Amortissement cumulé 2016	Valeurs nettes au 31/12/2016
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 794 059	0		3 794 059	-	-	-	3 794 059
Constructions	7 848 405	0		7 848 405	6 932 869	170 511	7 103 380	745 025
Installations, agencements constructions	2 470 621	1 533 075	927 623	4 931 319	1 964 194	214 497	2 178 691	2 752 628
Installations et Matériel d'exploitation	65 948 141	6 463 094	5 875 490	78 286 725	38 172 758	6 072 454	44 245 212	34 041 513
Petit matériel d'exploitation	183 680	839 029	484 395	1 507 104	143 377	193 252	336 629	1 170 475
Matériel de transport	34 799	0		34 799	34 799	0	34 799	0
Agencement, aménagements et installations	30 207 011	4 729 498	3 296 624	38 233 133	12 572 942	4 257 976	16 830 918	21 402 215
Equipement et matériel de bureau	592 276	26 586	47 596	666 458	331 731	72 537	404 268	262 190
Equipement et matériel informatique	2 576 110	78	41 065	2 617 253	2 574 060	2 497	2 576 557	40 696
Immobilisations en cours	7 328 992	6 343 897	(10 711 580)	2 961 309	-	-		2 961 309
Avances sur immobilisations en cours	353 398	94 449	(140 000)	307 847	-	-	-	307 847
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 337 492	20 029 706	(178 787)	141 188 411	62 726 730	10 983 724	73 710 454	67 477 957
Logiciels	257 734	237 478	38 788	534 000	253 038	38 315	291 353	242 647
Fonds de commerce	3 586 196	0		3 586 196	2 782 761	126 078	2 908 839	677 357
	3 843 930	237 478	38 788	4 120 196	3 035 799	164 393	3 200 192	920 004
Total dotation aux amortissements						11 148 117		

5. Immobilisations Financières**Au 31/12/2016 Au 31/12/2015**

Titres de participation	5.1	67 370 191	72 510 112
Prêts à plus d'un an		-	216 294
Dépôts et cautionnements		463 179	417 853
Créances rattachées à des participations		125	125
Avance sur acquisition des titres		3 778 500	7 168 500
		71 611 995	80 312 884
A déduire la partie non libérée des actions	5.1	-	-
		71 611 995	80 312 884
A déduire provision /dépréciation des titres	5.1	(1 411 056)	(726 803)
		70 200 939	79 586 081

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 67 370 191 dinars au 31 décembre 2016 contre 72 510 112 au 31 décembre 2015.

Participations	% dans le capital	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Société SORIEB		100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	43,01%	28 794 030	26 597 500
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000
B.T.S		10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680
COPIT		4 153 212	7 258 163
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000
THP		-	3 000 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT		428 703	428 703
UNITED DECS		3 000 000	3 000 000
RAYEN DISTRIBUTION		-	1 231 500
STONE HEART	10,00%	650 000	650 000
		67 370 191	72 510 112
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "SNMVT INTERNATIONAL"		(250 100)	(250 100)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED MANAGMENT"		(428 703)	(428 703)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED DECS"		(684 253)	-
		(1 411 056)	(726 803)
Valeur nette des participations		65 959 135	71 783 309

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS- TOUTA, MMT, TSS SAHARA CONFORT, STONE HEART, SNMVT International et UNITED DECS sont contrôlées par la S.N.M.V.T - MONOPRIX.

6. Autres actifs non courants	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Frais préliminaires	8 799 399	6 075 085
Frais préliminaires en cours	2 424 283	4 283 003
A déduire la résorption des frais préliminaires	(6 178 171)	(4 685 177)
	5 045 511	5 672 911
7. Stocks	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Stocks de marchandises magasins	66 693 037	55 171 419
Stocks de marchandises dépôt	5 093 615	2 551 353
Stocks emballages et étiquettes	377 877	317 294
	72 164 529	58 040 066
A déduire provision pour dépréciation de stock	(1 775 463)	(2 032 682)
	70 389 066	56 007 384
8. Clients et comptes rattachés	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Clients, ventes à crédit	777 413	981 705
Créances sur participation fournisseurs	4 200 834	4 003 668
Clients, chèques impayés	551 259	461 532
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397
Autres clients,	1 460 257	1 753 573
	6 991 160	7 201 875
Provisions /créances clients& participation fournisseurs	(1 336 406)	(1 090 332)
Provisions sur chèques impayés	(440 233)	(400 932)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)
	(1 778 036)	(1 492 661)
	5 213 124	5 709 214

9. Autres actifs courants**Au 31/12/2016 Au 31/12/2015**

Personnel avances et acomptes	730 800	597 509
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	95 957	68 819
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	1 142 147	1 007 079
Etat, impôts et taxes IS à reporter	63 669	-
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	451 867	259 210
Autres débiteurs	8 198 552	14 816 750
Produits à recevoir, dividendes	2 270 790	-
Autres produits à recevoir	91 645	91 645
Charges constatées d'avance	1 002 996	2 133 952
Compte d'attente	285 372	65 759
	14 333 795	19 040 723
Provisions sur comptes débiteurs divers	(381 371)	(242 737)
	13 952 424	18 797 986

10. Placements et autres actifs financiers**Au 31/12/2016 Au 31/12/2014**

Prêts au personnel	410 616	272 047
Titres de placement	-	-
	410 616	272 047

11. Liquidités et équivalents de liquidités**Au 31/12/2016 Au 31/12/2014**

Placements (SICAV)	33 581	33 581
Placements (billets de trésorerie)	-	1 000 000
Chèques à l'encaissement	2 018 653	107 316
Banques	5 841 941	4 968 982
Caisses	3 523 867	2 875 072
	11 418 042	8 984 951

12. Capitaux propres

Capital social	(a)	39 938 746	39 938 746
Plus ou moins-values sur cession actions propres	(b)	47 006	47 006
		47 006	47 006
Réserve légale		3 571 592	3 328 229
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	(c)	11 282 000	14 852 000

Autres capitaux propres- Réserve ordinaire	(c)	2 550 298	3 816 620
Autres capitaux propres- effet de modification comptable	(d)	(3 143 015)	(3 143 015)
	(e)	14 260 875	18 853 834
Résultats reportés		1 472 470	
Résultats reportés sur actions propres			132 009
	(f)	1 472 470	132 009
Total des capitaux propres avant résultat de la période	"(a)+(b)+(e)"	55 719 097	58 971 595
Résultat de l'exercice	(1)	1 916 435	4 735 251
Total des capitaux propres après résultat de la période		57 635 532	63 706 846
Valeur nominale de l'action	(A)	2	2
Nombre d'actions	(2)	19 969 373	19 969 373
Résultat par action	(1) / (2)	0,096	0,237

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital à cette date, est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal. .

Par ailleurs, trois augmentations du capital ont été décidées par:

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après cette augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2015, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 6 656 458 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 39 938 746 DT représenté par 19 969 373 actions de valeur nominale 2 DT.

(b) et (c) Le total des réserves comprend pour un montant de 9 102 000 dinars, des réserves rattachées aux exercices 2013 et antérieurs, et demeurent par conséquent, non soumis à la retenue à la source conformément à l'article 19 de la Loi des Finances 2014

(d) Le compte « Autres capitaux propres - Effet de modification comptable » inscrit parmi les capitaux propres, enregistre l'effet des discordances d'interprétations des clauses contractuelles pour la fixation des indemnités des assurances à rembourser à la SNMVT suite aux évènements de janvier 2011, ainsi que suite à un incendie survenu en 2012.

En effet, la société a estimé les indemnités pouvant être retenues par les assurances en se basant sur les états réels des différents sinistres et particulièrement sur la base des clauses contractuelles liant la société à ses deux assureurs la GAT et la BIAT ASSURANCE.

Cependant, la société s'est heurtée à des difficultés de remboursement des indemnités constatées en raison des lectures et des interprétations différentes des clauses contractuelles par les deux assureurs, dont notamment au niveau des bases à retenir pour le calcul des indemnités.

Ces difficultés d'interprétations ont fait l'objet de plusieurs correspondances et ont abouti au refus de rembourser le reliquat des indemnités réclamées qui s'élève à la somme de 4 218 858 dinars.

Par conséquent, la société a enregistré cette différence en tant que modification comptable, parmi les capitaux propres, et ce conformément à la norme comptable 11 « Norme comptable relative aux modifications comptables » du système comptable des entreprises, et plus particulièrement le paragraphe 29 qui prévoit, que dans pareille situation où des erreurs d'estimations ont été observées suite à une mauvaise interprétation des faits, le montant de la correction de ladite erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs, doit être comptabilisé en ajustant les capitaux propres d'ouverture.

Tableau de mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres- Réserve ordinaire	Autres capitaux propres- Effet modification comptable	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2015	39 938 746	3 328 229	3 816 620	(3 143 015)	14 852 000	0	4 735 251	0	47 006	132 009	63 706 846
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2015		243 363			1 280 000	343 897	(4 735 251)			(132 009)	(3 000 000)
Répartition des réserves			(1 266 322)		(4 850 000)	1 128 573					(4 987 749)
Résultat de l'exercice 2016							1 916 435				1 916 435
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2016	39 938 746	3 571 592	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	1 472 470	1 916 435	0	47 006	0	57 635 532

13. Emprunts bancaires**Au 31/12/2016 Au 31/12/2015**

Crédit moyen terme BT	24 882 387	12 847 102
Crédit moyen terme BIAT	-	3 809 524
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	9 550 000	13 350 000
	34 432 387	30 006 626

14. Fournisseurs et comptes rattachés**Au 31/12/2016 Au 31/12/2015**

Fournisseurs locaux de marchandises	54 289 708	42 921 702
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	4 974 829	6 303 030
Fournisseurs, chèques en instance	466 712	221 658
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	29 942 268	29 712 482
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer	8 319 656	3 323 540
Fournisseurs locaux d'immobilisations	(1 845 907)	359 603
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	1 171 036	1 626 087
Fournisseurs d'immobilisations financières	3 778 500	5 667 000
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	212 720	230 377
Fournisseurs, factures non parvenues	10 646 957	5 743 941
Fournisseurs, moyens généraux en cours	94 581	69 518
Fournisseurs, opérations d'importation	(59 635)	(292)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(13 903 485)	(14 830 774)
Fournisseurs emballages à rendre	(728 932)	(488 702)
	97 359 008	80 859 170

15. Autres passifs courants**Au 31/12/2016 Au 31/12/2015**

Personnel	15.1	1 664 739	1 430 604
Etat, et collectivités locales	15.2	5 992 789	5 349 389
Actionnaires, dividendes à payer		-	-
CNSS		3 076 707	2 639 818
Créditeurs divers		1 466 312	-
Assurance groupe		123 689	185 729
Charges à payer		11 085 777	7 719 747
Produits constatés d'avance		32 116	6 101
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		5 450 551	4 833 347
Compte d'attente		116 087	46 466
		29 008 767	22 211 201

15.1. Personnel	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Rémunération due au personnel	77 764	40 389
Congés payés	1 578 795	1 385 658
Oppositions sur salaires	8 180	4 557
	1 664 739	1 430 604

15.2. Etat, et collectivités publiques	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Etat, impôts et taxes,	4 591 238	4 492 022
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	266 874	374 069
Impôt sur les bénéfices	1 134 677	483 298
	5 992 789	5 349 389

16. Concours bancaires et autres passifs financiers	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Billet de trésorerie souscrit	11 500 000	500 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	2 964 716	2 964 716
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	3 809 524	4 471 068
Crédits ATTIJARI BANK, échéances à -d'un an	3 800 000	3 800 000
Intérêts courus sur emprunts	85 450	124 493
Concours bancaires	4 432 299	25 805 347
	26 591 989	37 665 624

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2016 s'élève 532 840 185 DT contre 531 406 375 D au cours de l'exercice 2015, enregistrant une augmentation de 1 433 810 DT (Soit +0,27 %).

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 10 569 958 DT au 31 décembre 2016 contre 9 881 481 DT au 31 décembre 2015, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour l'exercice 2016 a augmenté de 1 179 650 DT (ou +0,27%) par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce coût a augmenté de 436 011 567 DT en 2015 à 437 191 217 DT en 2016. La Marge commerciale a, par contre, augmenté en 2016 de 254 160 DT (ou 0,27 %), passant de 95 394 808 DT à 95 648 968 DT.

Le taux de marge de l'exercice 2016 s'élève à 17,95 %, contre 17,951 % pour l'exercice 2015.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 16 362 736 DT au 31 décembre 2016 contre 16 845 475 DT pour l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 45 755 838 DT au 31 décembre 2016 contre 39 795 817 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 960 021 DT .

22. Dotations aux amortissements et résorptions

	<i>Au 31/12/2016</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Dotations des immobilisations incorporelles	164 393	181 563
Dotations des immobilisations corporelles	10 983 724	8 614 362
Résorptions des frais préliminaires	1 492 994	1 648 733
Dotations /provisions pour risques fournisseurs& d'exploitation	2 292 045	2 434 313
Dotations /provisions pour créances douteuses	1 019 556	900 504
Dotations /provisions pour chèques impayés	40 943	48 055
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	1 775 463	2 032 683
Dotation /provisions des titres de participations	684 253	678 803
Dotation/provision débiteurs divers	138 633	138 634
Reprise /provisions pour dépréciations des stocks	(2 032 682)	(1 045 228)
Reprise /provisions /risque fournisseurs& exploitation	(1 674 841)	(3 487 366)
Reprise /provisions pour dépréciations des clients promotion	(773 482)	(511 593)
	14 110 999	11 633 463

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 30 827 009 DT au 31 décembre 2016 contre 30 469 656 DT pour l'exercice 2015, soit une augmentation de 357 353 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

24. Charges financières nettes

Au 31/12/2016 Au 31/12/2015

Intérêts sur emprunts bancaires BT	1 205 404	1 061 450
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	320 699	717 454
Intérêts sur emprunts bancaires ATTIJARI BANK	863 097	1 172 223
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 299 215	880 901
Intérêts sur billets de trésorerie	342 628	203 926
Pertes de change	95 586	39 672
Escomptes accordés	4 211	10 264
Moins-values /cession titres	165	-
	4 131 005	4 085 890

25. Produits financiers

Au 31/12/2016 Au 31/12/2015

Revenus des titres de placement	16 935	58 759
Revenus des titres de participation	2 611 408	-
Produits financiers sur comptes courants bancaires	38 149	33 417
Produits nets sur cession des actions SICAV	20 653	11 623
Produits nets sur cession des titres de participation	5 220 527	3 430 000
Gains de change	1 375	5 069
	7 909 047	3 538 868

26. Autres gains ordinaires

Au 31/12/2016 Au 31/12/2015

Reprises provisions sur chèques impayés	1 641	5 090
Autres gains ordinaires	384 221	199 923
	385 862	205 013

27. Autres pertes ordinaires

Au 31/12/2016 Au 31/12/2015

Charges nettes sur cession d'immobilisation	-	-
Autres pertes ordinaires	83 525	185 566
	83 525	185 566

28. Etat des flux de trésorerie:**Au 31/12/2016 Au 31/12/2015**

Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements (SICAV)	33 581	33 581
Placements (billets de trésorerie)	0	1 000 000
Chèques à l'encaissement	2 018 653	107 316
Banques	5 841 941	4 968 982
Caisses	3 523 867	2 875 072
Découverts bancaires	(4 432 300)	(25 805 347)
	6 985 742	(16 820 396)

29. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2016, l'affaire demeure encore devant les tribunaux judiciaires compétents.

30. Informations sur le contrôle fiscal en cours

La société mère a subi un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2011 à 2014. La société a adressé début janvier 2016, son opposition à certains éléments de redressement. Cependant, une provision d'un montant de 810 MD a été constatée en 2015 pour tenir compte des éléments de redressement jugés fondés par la société. L'affaire demeure en cours à la date de l'établissement des états financiers de l'exercice 2016.

31. Autres notes aux états financiers**Détermination de l'impôt sur les bénéfices**

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2016 a tenu compte des éléments suivants:

		Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Résultat comptable après impôt	(I)	1 916 435	4 735 251
A réintégrer	(II)	7 476 546	7 687 254
Impôt sur les sociétés		1 134 677	1 269 052
Taxe de voyages		120	180
Amendes et Pénalités		11 359	10 175
Pertes de change latentes		1 808	-
Jetons de présence		60 000	-

Contributions conjoncturelles		191 611	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks		1 775 463	2 032 683
Dotations aux provisions pour titres		684 253	678 803
Dotations aux provisions pour créances douteuses		1 019 556	1 039 138
Dotations aux provisions pour créances douteuses chèques		40 943	48 055
Dotations aux provisions pour risque fournisseurs		1 324 043	1 674 841
Dotation aux amortissement du fonds de commerce		126 078	174 855
Dotation aux provisions pour risque d'exploitation		968 001	759 472
Pertes sur créances irrécouvrables		138 634	-
A déduire	(III)	5 062 707	4 044 562
Dividendes		2 611 408	-
Déduction jetons de présence		-	40 000
Plus value latente/titres cotés (BNA)		-	513
Reprise sur provision pour dépréciation comptes clients non admise en déduction initialement		1 641	-
Reprise sur provision clients non admise en déduction initialement		773 482	511 593
Reprise sur provision chèques impayés non admise en déduction initialement		-	5 090
Plus value latente		1 335	-
Reprise sur provision fournisseurs débiteurs et exploitation		1 674 841	3 487 366
Résultat fiscal avant déduction des provisions	(I)+(II)-(III)	4 330 274	8 377 943
Prov/dépréciation stocks		(1 775 463)	(2 032 682)
Résultat fiscal avant déduction des réinvestis, exonérés		2 554 811	6 345 261
Déduction pour réinvestissement SIM		916 530	1 280 000
reliquat		1 638 281	5 065 261
Impôt sur les sociétés		409 570	1 266 315
Minimum d'impôt sur les sociétés (20%)		510 962	1 269 052
Minimum d'impôt sur les sociétés (0,2%CA)		1 134 677	-

32. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la loi 2009-16 du 16/03/2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 02/03/2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunérations des dirigeants, les transaction et les opérations conclues par La « S.N.M.V.T » avec des parties liées sont détaillées ci-après :

32.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

Au cours de l'exercice 2016, la « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 96 068 381DT et de 1 103 985 DT. Au 31 décembre 2016, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 32 681 085 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 6% et une remise hors facture de 5% sur le total des achats de marchandises. Exceptionnellement pour l'année 2016 et à fin juin une remise exceptionnelle au taux de 2% a été appliquée sur le total des achats du premier trimestre. Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2016 et facturés par MONOGROS sont de 1 989 816 DT en hors taxes récupérable.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 44 896 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a facturé en 2016 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a constaté en tant que produit à recevoir sa quote-part dans les dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Monogros du 30 juin 2016, pour un montant de 2 270 790 DT.

32.2. La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 43,008% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 24,85% par sa filiale MONOGROS et 2,55% par sa filiale MMT

La « S.N.M.V.T » est locataire de treize locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdiya et Bardo Hnaya) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2016 la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de:

- El Manar : 306 495 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Ennasr : 463 500 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Sousse Sud : 367 500 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Bizerte Printemps : 252 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Tunis Charles de Gaulle : 463 500 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Sfax Mahari : 247 200 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.

- L'Aouina : 463 500 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Mokhtar Attia : 577 500 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Sousse LAKOUAS: 272 003 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Kairouan : 198 532 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Bab El Khadhra : 107 223 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Mehdia: 108 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Bardo Hnaya: 216 000 DT HT à compter du 1er mai 2016 et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 19 547 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin d'Al Manar pour un total de 358 149 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Sousse Sud pour un total de 219 466 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Sousse Bab El Gharbi pour un total de 1 510 264 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Mokhtar Attiya pour un total de 1 428 231 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis auprès de la SIM, des équipements et des installations sis au magasin de Bizerte Printemps pour un total de 896 102 DT en TTC. La cession a été effectuée avec une marge de 15%.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

La «S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital en numéraire de la SIM décidée par son Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Février 2016, à hauteur de 2 196 530 DT.

32.3. La « S.N.M.V.T » détient 7,06 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,34% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours de l'année 2016, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 83 407 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 28 141 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 28 141 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T » a constaté sa quote-part des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la COPIT, soit pour 340 618 DT,

En 2016, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a cédé une part de sa participation dans le capital de COPIT a concurrence de 352 089 actions et pour une valeur de 3 104 950 DT.

32.4. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 818 901 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », de son siège pour un loyer annuel est de 162 619 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 19 547 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

32.5. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2016, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 41 215 560 DT. Au 31 décembre 2016, le fournisseur MMT accuse un solde débiteur de 2 484 706 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 18 616 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

32.6. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de sept locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours de l'année 2016, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:

- Korba : 99 265 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 107 714 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 16 772 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 21 330 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 131 339 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 90 604 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 63 814 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,

32.7. La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL

Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2016, provisionné à hauteur de 254 045 dinars.

Depuis 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision de la totalité de sa participation de 250 100 DT.

32.8. La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS

En 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

Le solde client « DECS » chez la SNMVT est débiteur de 24 561,875 DT au 31 décembre 2016.

32.9. La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars, provisionné totalement depuis 2015.

Le solde chez la SNMVT de la société « UNITED RETAIL », société liée à la société "UNITED MANAGMENT", est débiteur de 554 534,115 DT au 31 décembre 2016.

Ladite créance à l'égard de cette société installée également en Libye, a été provisionnée à hauteur de 277 267 DT au 31 décembre 2016.